



## Communiqué de presse

08/06/2011

### **Prime liée à l'augmentation des dividendes Pragmatisme contre dogmatisme**

La Commission des Affaires sociales de l'Assemblée Nationale se penche aujourd'hui sur le projet gouvernemental de prime liée à l'augmentation des dividendes.

La CGPME appelle les parlementaires à bien peser les conséquences de leur décision. Laisser l'Etat s'immiscer dans la gestion des entreprises, c'est ouvrir la porte à une forme de dirigisme préjudiciable au fonctionnement normal de l'économie de marché.

De plus, créer de faux espoirs par une mesure dogmatique contribuera à dégrader le climat social à l'intérieur comme à l'extérieur des entreprises.

La CGPME réitère par ailleurs sa demande, pragmatique celle-ci, de voir l'ensemble des entreprises de moins de 50 salariés bénéficier d'un mécanisme incitatif à la distribution de primes défiscalisées et exonérées de charges.

En ce sens, elle soutient l'amendement visant à offrir la possibilité de mettre en place un accord d'intéressement pour une durée d'un an. Cette simple mesure, favorable au pouvoir d'achat et à la cohésion à l'intérieur des entreprises, contribuerait sans aucun doute à dynamiser l'intéressement dans les PME.